



Toit&moi

Immobilière sociale
de la région montoise

Demande de location Logement à loyer d'équilibre

Siège social : Avenue du Millénaire, 60
7011 GHLIN

TEL : 065 47 02 02

MAIL : candidats@toitetmoi.be WEB : www.toitetmoi.be

N° d'agrément 5390

N° entreprise 0401.125.484

Procédure d'inscription

Vous devez :

- ① vérifier que vous respectez les conditions d'admission
- ② compléter et signer le formulaire de candidature d'un logement à loyer d'équilibre
- ③ récolter tous les documents à fournir.

/ ! \ Veuillez fournir la copie des documents et pas les originaux

- ④ renvoyer votre dossier complet à l'Immobilière sociale Toit&moi.

NE PAS FOURNIR LES PAGES D'INFORMATION ET LES PAGES VIERGES

L'Immobilière sociale Toit&moi :

- ① réceptionne votre dossier et si nécessaire vous réclame les documents manquants
- ② vérifie que vous respectez les conditions d'admission
- ③ vous informe par écrit de votre numéro d'inscription

Conditions d'admission

Avant de remplir ce questionnaire, vérifiez que vous respectez les deux conditions d'admission :

① Ne pas être propriétaire, ni en pleine propriété, ni en usufruit

A moins qu'il ne s'agisse d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté au handicap du candidat

② Bénéficier de revenus annuels imposables globalement inférieurs à :

Ménage composé de ...	Maximum
Personne seule	69.800 €
Plusieurs personnes	85.100 €

Montants applicables au 1^{er} janvier 2025 et augmentés de 3.200 € par enfant à charge.

Après avoir encodé la candidature, la société de logement la classe dans le registre en fonction de la date d'admissibilité de la demande.

Les ressources doivent permettre au ménage de maintenir un revenu suffisant après déduction du loyer (au moins 80 % du revenu d'intégration sociale).

A ne pas oublier

- Vous ne pouvez être inscrit qu'auprès d'une seule société de logement qui devient votre société de référence.
- Les autres sociétés de logement concernées par votre demande sont automatiquement informées de votre inscription.
- Pour éviter la radiation de votre dossier, vous devez renouveler votre demande de logement chaque année entre le 1^{er} janvier et le 15 février (sauf si votre demande a été admise depuis moins de 6 mois, dans ce cas le renouvellement est automatique).
- Vous devez transmettre toutes vos coordonnées et informer la Société de tout changement (adresse, numéro de téléphone, revenus, situations, etc).
- Toute déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage autorise la Société à radier le dossier de candidature.

Comment nous renvoyer votre dossier ?

Vous avez trois possibilités :

Par courrier Renvoyez votre dossier par courrier : Immobilière Sociale Toit&moi Avenue du Millénaire, 60 7011 GHLIN	Par e-mail candidats@toitetmoi.be UNIQUEMENT EN FORMAT PDF (1 voire 2 pièces jointes maximum) PAS DE PHOTOS
A l'accueil de la Société Accessible sans rendez-vous de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h30 Avenue du Millénaire, 60 7011 GHLIN	

Personnes de contact

Madame Sylvie SIMONART, Coordinatrice : 065 47 01 61

Madame Nathalie DUFOUR : 065 47 01 18

Madame Sylvie MARLIER : 065 47 01 36

Mail : candidats@toitetmoi.be

Des permanences téléphoniques sont organisées les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12H.

Patrimoine

Communes	Types de logement	-	Nombre de chambres
CUESMES (7033)	- Appartements	:	1,2 ou 3 chambres
	- Maisons	:	1, 2, 3 ou 5 chambres
FLENU (7012)	- Maisons	:	3, 4 ou 5 chambres
GHLIN (7011)	- Appartements	:	1,2 ou 3 chambres
	- Maisons	:	1, 2,3 ou 5 chambres
HAVRE (7021)	- Appartements	:	1, 2 ou 3 chambres
	- Maisons	:	1, 2,3 ou 5 chambres
HYON (7022)	- Maisons	:	1,3 ou 4 chambres
JEMAPPES (7012)	- Appartements	:	1 ou 2 chambres
	- Maisons	:	1, 2,3 ou 5 chambres
MAISIERES (7020)	- Maisons	:	1, 2 ou 3 chambres
MONS (7000)	- Studios	:	0 chambre
	- Appartements	:	1, 2 ou3 chambres
	- Maisons	:	1, 2, 3 ou 4 chambres
NIMY (7020)	- Studios	:	0 chambre
	- Appartements	:	1, 2 ou3 chambres
	- Maisons	:	3, 4 ou 5 chambres
OBOURG (7034)	- Maisons	:	3 ou 4 chambres
FRAMERIES (7080)	- Appartements	:	1,2 ou 3 chambres
	- Maisons	:	1, 2, 3,4 ou 5 chambres
LA BOUVERIE (7080)	- Appartements	:	1 ou 2chambres
	- Maisons	:	2, 3,4 ou 5 chambres
EUGIES (7080)	- Appartements	:	1 ou 2 chambres
	- Maisons	:	3 ou 4 chambres
WASMES (7340)	- Appartements	:	2 chambres
	- Maisons	:	1, 2, 3,4 et 5 chambres
PATURAGES (7340)	- Appartements	:	1,2 ou 3 chambres
	- Maisons	:	2,3 ou 5 chambres
WARQUIGNIES (7340)	- Maisons	:	1 ou 3 chambres
AULNOIS (7040)	- Appartements	:	1,3 ou 4 chambres
	- Maisons	:	2,3 ou 4 chambres



Formulaire unique de candidature

Logement à loyer d'équilibre

① Veuillez compléter toutes les cases de ce formulaire, lisiblement et en lettres MAJUSCULES.

1. Candidat(s)

	Chef de ménage	Conjoint ou cohabitant
Nom		
Prénom		
Sexe	☐ masculin ☐ féminin	☐ masculin ☐ féminin
Date naissance		
Lieu naissance		
Nationalité		
E-mail		
Téléphone		
Etat civil	☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ cohabitant(e) ☐ divorcé(e) ☐ séparé(e) ☐ veuf/veuve	☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ cohabitant(e) ☐ divorcé(e) ☐ séparé(e) ☐ veuf/veuve
Numéro registre national *		

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.



	Chef de ménage	Conjoint ou cohabitant
Profession	☐ salarié(e) ☐ indépendant(e) ☐ sans emploi ☐ pensionné(e) ☐ mutuelle ou assimilé ☐ revenu d'intégration sociale ☐ autres	☐ salarié(e) ☐ indépendant(e) ☐ sans emploi ☐ pensionné(e) ☐ mutuelle ou assimilé ☐ revenu d'intégration sociale ☐ autres
<i>si autre, précisez</i>		
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non ☐ oui	☐ non ☐ oui
Enceinte ?	☐ non ☐ oui	☐ non ☐ oui
<i>si oui, date prévue accouchement</i>		
Propriétaire d'un logement ?	☐ non ☐ oui, en copropriété ☐ oui, en nue-propriété ☐ oui, en usufruit ☐ oui, à 100%	☐ non ☐ oui, en copropriété ☐ oui, en nue-propriété ☐ oui, en usufruit ☐ oui, à 100%
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non ☐ oui	☐ non ☐ oui
<i>si oui, date prévue vente</i>		



Autre membre du ménage (3)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		si autre, précisez ☐ autre	
Nationalité		Sexe ☐ masculin	
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil ☐ célibataire	
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
si oui, date prévue accouchement		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession ☐ salarié(e)	
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
si oui, date prévue vente		si autre, précisez ☐ autres	

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



Autre membre du ménage (4)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		<i>si autre, précisez</i> ☐ autre	
Nationalité		Sexe ☐ masculin	
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil ☐ célibataire	
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
<i>si oui, date prévue accouchement</i>		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession ☐ salarié(e)	
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
<i>si oui, date prévue vente</i>		<i>si autre, précisez</i> ☐ autres	

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



Autre membre du ménage (5)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		si autre, précisez ☐ autre	
Nationalité		Sexe	☐ masculin
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil	☐ célibataire
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
si oui, date prévue accouchement		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession	☐ salarié(e)
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
si oui, date prévue vente		si autre, précisez ☐ autres	

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



Autre membre du ménage (6)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		si autre, précisez ☐ autre	
Nationalité		Sexe ☐ masculin	
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil ☐ célibataire	
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
si oui, date prévue accouchement		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession ☐ salarié(e)	
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
si oui, date prévue vente		si autre, précisez ☐ autres	

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



Autre membre du ménage (7)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		si autre, précisez ☐ autre	
Nationalité		Sexe ☐ masculin	
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil ☐ célibataire	
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
si oui, date prévue accouchement		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession ☐ salarié(e)	
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
si oui, date prévue vente		si autre, précisez ☐ autres	

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



Autre membre du ménage (8)

⚠ A compléter uniquement si vous êtes concerné.

Nom		Lien de parenté	☐ enfant à charge **
Prénom		☐ enfant en hébergement	
Date naissance		☐ ascendant	
Lieu naissance		<i>si autre, précisez</i>	☐ autre
Nationalité		Sexe	☐ masculin
Numéro registre national *		☐ féminin	
Handicap reconnu à plus de 66% ?	☐ non	Etat civil	☐ célibataire
	☐ oui	☐ marié(e)	
Enceinte ?	☐ non	☐ cohabitant(e)	
	☐ oui	☐ divorcé(e)	
<i>si oui, date prévue accouchement</i>		☐ séparé(e)	
Propriétaire d'un logement ?	☐ non	☐ veuf/veuve	
	☐ oui, en usufruit	Profession	☐ salarié(e)
	☐ oui, en nue-propriété	☐ indépendant(e)	
	☐ oui, à 100%	☐ sans emploi	
	☐ oui, en copropriété	☐ pensionné(e)	
Si propriétaire, logement en vente ?	☐ non	☐ mutuelle ou assimilé	
	☐ oui	☐ revenu d'intégration sociale	
<i>si oui, date prévue vente</i>		<i>si autre, précisez</i>	☐ autres

* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement public.

** Enfant à charge enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.



2. Adresse(s)

Domicile

Rue

Numéro / Boîte

Code postal

Localité

Domicilié depuis le

Si vous souhaitez recevoir votre courrier à une adresse différente

Type d'adresse

☐

parent(s)

☐

administrateur provisoire

☐

autre

précisez

Nom

Rue

Numéro / Boîte

Code postal

Localité

3. Logement souhaité

☐ Maison☐ Appartement☐ Studio

Informations indicatives

Avez-vous un véhicule ?

☐ Oui ☐ Non

Pouvez-vous monter des marches ?

☐ Oui ☐ Non

Si vous ou un membre de votre ménage est reconnu handicapé, décrivez le handicap ou les difficultés en quelques mots :



4. Nombre de chambres

Le nombre de chambres auquel vous pouvez prétendre est défini par la législation.

- Une seule chambre pour les personnes seules et pour les couples
- Une chambre supplémentaire pour :
 - les personnes seules de plus de 65 ans
 - les couples dont l'un des membres a plus de 65ans
 - les couples dont un membre a un handicap reconnu (SPF Sécurité Sociale, Direction générale – Personnes handicapées).
- Pour les enfants :
 - une chambre pour un enfant unique
 - deux chambres pour deux enfants de même sexe s'ils ont plus de dix ans et minimum cinq ans d'écart
 - deux chambres pour deux enfants de sexe différent si l'un d'entre eux a plus de 10 ans
 - une chambre par enfant avec handicap reconnu (SPF Sécurité Sociale, Direction générale – Personnes handicapées)

5. Etendue géographique

Choisissez **maximum 5 entités** **OU** **maximum 5 communes** à classer par ordre de préférence.
(voir tableau patrimoine en début de document)

Deux possibilités :

1^{ère} possibilité

Maximum 5 entités

La demande porte alors sur toutes les anciennes communes qui en dépendent.

Exemple d'entités :

- Mons (reprend les 10 communes)
- Colfontaine (reprend les 3 communes)
- Frameries (reprend les 3 communes)
- Quévy
- Saint-Ghislain
- Boussu
- Quaregnon
- Ou toute autre commune de la Région wallonne

OU

2^{ème} possibilité

Maximum 5 « anciennes » communes

Votre demande, plus restreinte, portera alors uniquement sur les anciennes communes choisies.

Exemple de communes :

- 7000 Mons
- 7033 Cuesmes
- 7012 Jemappes
- 7340 Pâturages
- 7080 La Bouverie
- Ou toute autre « ancienne » commune de la Région wallonne

Préférences

Maximum 5 entités

1	
2	
3	
4	
5	

OU

Maximum 5 « anciennes » communes

1	
2	
3	
4	
5	



6. Documents à fournir - COPIES - PAS LES ORIGINAUX

Documents à fournir

Obligatoire

Formulaire de candidature d'un logement public (complétés et signés)	✓
Photocopie de la carte d'identité de chaque membre du ménage	✓
Preuve du montant des revenus actuels pour chaque membre du ménage en fonction de leur provenance :	✓

Provenance des revenus	Si oui	Documents à fournir
Revenu d'intégration sociale - CPAS	☐	attestation stipulant le montant de l'indemnité actuelle délivrée par le CPAS
Sans emploi - chômage	☐	attestation avec taux journalier brut actuel délivrée par le syndicat ou la CAPAC
Maladie - invalidité - mutuelle	☐	attestation avec taux journalier brut actuel + pourcentage éventuel d'invalidité délivrée par la mutuelle
Allocation d'handicap	☐	3 derniers extraits de compte + l'attestation délivrée par le SPF Sécurité sociale
Pension	☐	3 derniers extraits de compte + extrait de compte avec le pécule de vacances + la fiche reprenant le détail de la pension (précompte, congés payés...) délivrée par l'Office National des Pensions
Contrat de travail	☐	fiche de salaire des 3 derniers mois reprenant au minimum un mois complet. Si temps partiel, fournir une attestation officielle provenant de l'organisme de paiement des allocations pour le chômage, la mutuelle ou le CPAS. Les données doivent correspondre. Par exemple si fiche de salaire reprenant les données de juin, fournir une attestation pour un complément éventuel perçu également pour le mois de juin + Pécule de vacances 2023 + Prime de fin d'année 2023
Indépendant	☐	Bénéfices NET perçu (trimestriel, semestriel ou annuel)
Intérimaires	☐	fiche de salaire actuelle reprenant un mois complet ou le décompte individuel annuel + complément de chômage éventuel + Pécule de vacances 2023
Membre du ménage (+ de 18 ans) qui ne perçoit pas de revenu	☐	Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne perçoit pas de revenu et est à charge de « ... » datée et signée par les intéressés

Tout autres ressources :

- Les allocations familiales, les allocations de naissance, les primes d'adoption ;
- La partie non imposable des rentes alimentaires perçues ;
- Les allocations, à charge du Trésor, octroyées aux personnes handicapées, en exécution de la législation relative à l'octroi d'allocations aux handicapés ;
- Les allocations des pompiers volontaires des services publics d'incendie et des agents volontaires de la protection civile ;
- La partie non imposable du revenu obtenu pour prestations fournies dans le cadre d'un contrat de travail ALE tel qu'il est défini dans l'article 3 de la loi du 7 avril 1999 relative au contrat de travail ALE ;
- Les avantages qui se composent de l'intervention de l'employeur ou de l'entreprise dans les titres-repas électroniques, les chèques sport/culture ou les éco-chèques qui répondent aux conditions reprises à l'article 38/1 du CIR ;
- Les bourses d'études allouées à des étudiants afin de leur permettre de faire des études déterminées et de perfectionner leur formation ;
- Le revenu d'intégration sociale ;
- Les indemnités pour l'aide d'une tierce personne ;
- Les rémunérations non imposables payées ou attribuées en exécution d'un contrat de travail flexi-job conformément à la loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale.



7. Documents supplémentaires à fournir en fonction de votre dossier

	Si oui	Documents à fournir
--	--------	---------------------

Le ménage comporte un ou plusieurs enfants en hébergement	☐	Jugement, acte notarié ou convention passée devant un médiateur familial agréé (document probant) Le document doit préciser explicitement que le droit couvre au moins une nuit (notion d'hébergement) Seuls les enfants de moins de 18 ans et les enfants de 18 à 25 ans sur preuve de la perception d'allocations familiales seront pris en considération
---	--------------------------	--

Un membre du ménage bénéficie d'une pension alimentaire, d'une part contributive ou d'une rente	☐	Trois derniers extraits de compte prouvant les versements + jugement ; si les paiements se font en espèces copies des reçus des trois derniers mois
---	--------------------------	--

Un membre du ménage est enceinte	☐	Attestation délivrée par le médecin gynécologue indiquant la date prévue de l'accouchement
----------------------------------	--------------------------	---



8. Protection des données

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, l'Immobilière sociale Toit&moi, en sa qualité de responsable du traitement de vos données, vous informe que les données portées sur ce formulaire de candidature seront traitées aux fins de gérer votre demande d'attribution d'un logement, constituer votre dossier de candidat et effectuer le suivi et la gestion de votre dossier de candidat (maintenance des fichiers candidats).

Pour plus d'informations, notamment concernant l'exercice de vos droits et l'utilisation de vos données portées sur ce formulaire, veuillez prendre connaissance des informations suivantes.

L'identité et les coordonnées du responsable du traitement

L'Immobilière sociale Toit&moi, Société coopérative à responsabilité limitée agréée par la Société wallonne du Logement, numéro d'agrément 5390, dont le numéro d'entreprise est le 0401.125.484 (RPM de Mons) et dont le siège social est situé avenue du Millénaire, 60 à 7011 Ghlin est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Les coordonnées du délégué à la protection des données

L'Immobilière sociale Toit&moi a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO). Le DPO a une mission d'information et de contrôle du respect du RGPD. Il s'assure que l'ensemble du personnel agit avec professionnalisme et confidentialité. Il est également la personne de contact pour répondre à vos questions quant à l'application du RGPD. Vous pouvez le contacter par courrier électronique à l'adresse dpo@toitetmoi.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Immobilière sociale avenue du Millénaire, 60 à 7011 Ghlin.

Les finalités et la base juridique du traitement

L'Immobilière sociale Toit&moi traite vos données à caractère personnel portées sur ce formulaire unique de candidature aux fins de traiter votre demande d'attribution d'un logement, constituer votre dossier de candidat et effectuer le suivi et la gestion de votre dossier de candidat (maintenance des fichiers candidats). La base de légitimation du traitement précité est l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'Immobilière sociale Toit&moi (article 6, 1, e) du RGPD).

Les catégories de destinataires

Les destinataires des données à caractère personnel sont les services internes de l'Immobilière sociale Toit&moi amenés à traiter votre demande d'attribution d'un logement, les fournisseurs de services informatiques de l'Immobilière sociale Toit&moi, la société d'archivage, la Société wallonne du logement et les autres sociétés de logement de service public gestionnaires des communes sur lesquelles vous avez posé un choix.

La durée de conservation

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant toute la durée de votre candidature, éventuellement renouvelée et confirmée chaque année par vos soins. En cas radiation de votre candidature, conformément aux situations prévues par l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant une période de 5 ans après la date

de radiation de votre dossier, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur. En cas d'admission de votre candidature et/ou d'acceptation d'un logement, les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant une période de 10 ans après la clôture de votre dossier, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.

Les droits des personnes concernées

En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de demander à l'Immobilière sociale Toit&moi l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou le droit de vous opposer au traitement. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter la Société ou directement le délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont reprises ci-avant.

Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais. Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction et/ou que vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD) par e-mail à l'adresse contact@apd-gba.be ou par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

L'exigence de fourniture des données à caractère personnel

La fourniture des données à caractère personnel portées sur le formulaire unique de candidature à un caractère réglementaire. Le demandeur est tenu de fournir les données à caractère personnel lors de l'introduction de sa candidature de location au moyen du formulaire unique de candidature, conforme à l'annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, accompagné de tous les documents nécessaires à l'établissement de son admissibilité et, le cas échéant, de ses priorités. La non fourniture et/ou l'inexactitude des données portées sur le formulaire unique de candidature pourrai(en)t avoir comme conséquences l'impossibilité pour l'Immobilière sociale Toit&moi de traiter la demande de location et/ou la radiation de la demande de candidature de l'intéressé.

La prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.



9. Voie de recours

Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision. A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du logement, rue de l'Ecluse, 21, à 6000 Charleroi.

NB Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche, 54, à 5000 Namur.

10. Signature(s)

Le(s) candidat(s) déclare(nt) être candidat(s) à l'attribution d'un logement public.

Le(s) candidat(s) déclare(nt) sur l'honneur ne pas être ni pleinement propriétaire, ni usufruitier d'un logement, à moins qu'il ne s'agisse d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à votre handicap.

Le(s) candidat(s) autorise(nt), en application du décret de la Région Wallonne, paru au Moniteur Belge en date du 07/11/2007) au Chapitre II § 3, l'Immobilière sociale Toit&moi à se faire délivrer tout document nécessaire au contrôle des conditions d'admission et m'engage, dans le mois de la demande, à fournir tout renseignement nécessaire au contrôle des conditions d'admission.

Signatures obligatoires précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Date

Chef de ménage

Conjoint ou cohabitant

.....

.....